

Procès-verbal de la session extraordinaire

du Conseil de la Municipalité de Sainte-Julienne, tenue le 29 septembre 2008 à 21h00 à la salle municipale, 1380, Route 125 à Sainte-Julienne, lieu ordinaire des sessions et à laquelle sont présents :

Monsieur Louis Thouin, district 1
 Monsieur Stéphane Breault, district 2
 Madame Manon Desnoyers, district 3
 Madame Céline Daigneault, district 4
 Madame Josée Bélanger, district 5
 Monsieur Benoît Ricard, district 6

formant quorum, sous la présidence de son honneur le maire, monsieur Pierre Mireault

Rituel du Conseil

Avis de convocation

Le secrétaire-trésorier/directeur général constate et certifie que tous les membres du Conseil ont reçu l'avis de convocation à cette session extraordinaire, fait lecture de son certificat confirmant que ledit avis a été dûment signifié à tous les membres du Conseil et fait aussi lecture des sujets à l'ordre du jour, à savoir :

Ordre du jour

Session extraordinaire du 29 septembre 2008

Point 1)

08-09X-486 Ouverture de l'assemblée

Point 2)

2.1

08-09X-487 Adoption de l'ordre du jour du 29 septembre 2008

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Point 3)

3.1

08-09X-488 Approbation des bons de commandes

3.2

08-09X-489 Embauche de personnel pour le greffe

SÉCURITÉ PUBLIQUE.

Point 4)

TRAVAUX PUBLICS

Point 5)

5.1

08-09X-490 Octroi du contrat d'achat de sable mélangé.

5.2

08-09X-491 Octroi des appels d'offres pour le déneigement :

- 1) des stationnement des bâtiments administratifs
- 2) de la patinoire (Havre-Jeunesse)
- 3) des stationnements des bâtiments des loisirs (Centre communautaire, École Havre-Jeunesse, etc.)

5.3

08-09X-492 Appels d'offre pour la location d'un camion 10 roues avec charrue et épandeur à sel pour la saison hivernale 2008-2009.

HYGIÈNE DU MILIEU

Point 6)

AMÉNAGEMENT – URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

Point 7)

7.1

08-09X-493 Rescinder la résolution 08-09R-464 – constat d'infraction pour le 4535 Route 346.

LOISIRS ET CULTURE

Point 8)

8.1

08-09X-494 Plan de développement de la piste pour les véhicules tout-terrain.

Période de questions et levée de l'assemblée

Point 9) Période de questions

Point 10)

08-09X-495 Levée de l'assemblée extraordinaire du 29 septembre 2008

~ ~ ~ ~

Point 1)

08-09X-486 Ouverture de l'assemblée du 29 septembre 2008

CONSIDÉRANT QUE le quorum est obtenu.

Il est proposé par : Josée Bélanger, district 5

Appuyé par : Manon Desnoyers, district 3

Et résolu

Que l'assemblée est ouverte.

ADOPTÉE

Point 2)

2.1

08-09X-487 Adoption de l'ordre du jour du 29 septembre 2008

CONSIDÉRANT QUE le président de l'assemblée a fait la lecture de l'ordre du jour.

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par : Louis Thouin, district 1

Et résolu

QUE l'ordre du jour de l'assemblée extraordinaire du 29 septembre 2008 est accepté en y ajoutant le

Point 3.3 Avis de motion

ADOPTÉE

GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

Point 3)

3.1

08-09X-488 Approbation des bons de commande

Considérant que l'article 204 du Code municipal stipule qu'à moins qu'il n'en soit autrement prévu dans un règlement adopté en vertu de l'article 960.1, le secrétaire-trésorier paie, à même les fonds de la municipalité, toute somme de deniers dus par elle, chaque fois que, par résolution, il est autorisé à le faire par le conseil ou, si tel cas se présente, par décision du comité administratif d'une municipalité régionale de comté.

Il est proposé par : Manon Desnoyers, district 3

Appuyé par : Josée Bélanger, district 5

Et résolu

QUE le Conseil approuve la liste des bons de commande émis au 29 septembre 2008.

ADOPTÉE

3.2

08-09X-489 Embauche de personnel pour le greffe

Il est proposé par : Stéphane Breault, district 2

Appuyé par : Manon Desnoyers, district 3

Et résolu

QUE la municipalité ...

ADOPTÉE

3.3

08-09X-490 Avis de motion afin d'adopter un règlement décrétant que toutes les dépenses découlant de l'avis préalable d'ordonnance numéro 561 daté du 12 août 2008 seront imputées aux abonnés de l'Aqueduc Sainte-Julienne en Haut Inc., et qu'une compensation financière intérimaire d'un montant de 500\$ leur sera facturée

Un avis de motion est donné par Josée Bélanger, district 5, afin qu'à une séance subséquente un règlement soit adopté décrétant que toutes les dépenses découlant de l'avis préalable d'ordonnance numéro 561 daté du 12 août 2008 seront imputées aux

abonnés de l'Aqueduc Sainte-Julienne en Haut Inc., et qu'une compensation financière intérimaire d'un montant de 500\$ leur sera facturée.

SÉCURITÉ PUBLIQUE

Point 4)

TRAVAUX PUBLICS

Point 5)

5.1

08-09X-491 Octroi du contrat d'achat de sable mélangé.

Il est proposé par Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par Louis Thouin, district 1
Et résolu

5.2

08-09X-492 Octroi des appels d'offres pour le déneigement :

- 1) des stationnement des bâtiments administratifs
- 2) de la patinoire (Havre-Jeunesse)
- 3) des stationnements des bâtiments des loisirs (Centre communautaire, École Havre-Jeunesse, etc.)

Il est proposé par Pierre Mireault, maire
Appuyé par Josée Bélanger, district 5
Et résolu

QUE ce point soit reporté à l'assemblée régulière du 6 octobre 2008.
ADOPTÉE

5.3

08-09X-493 Appels d'offre pour la location d'un camion 10 roues avec charrue et épandeur à sel pour la saison hivernale 2008-2009.

Il est proposé par Pierre Mireault, maire
Appuyé par Benoît Ricard, district 6
Et résolu

QUE ce point soit reporté à l'assemblée régulière du 6 octobre 2008.
ADOPTÉE

HYGIÈNE DU MILIEU

Point 6)

URBANISME

Point 7)

7.1

08-09X-494 Rescinder la résolution 08-09R-464 – constat d'infraction pour le 4535 Route 346.

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6

Appuyé par Manon Desnoyers, district 3
Et résolu

QUE la résolution numéro 08-09R-464 soit rescindée.
ADOPTÉE

LOISIRS ET CULTURE

Point 8)

8.1

08-09X-495 *Plan de développement de la piste pour les véhicules tout-terrain.*

Il est proposé par Benoît Ricard, district 6
Appuyé par Louis Thouin, district 1
Et résolu

QUE ce point soit retiré.
ADOPTÉE

Période de questions et levée de l'assemblée

Point 9) *Période de questions*

Point 10)

08-09X-496 *Levée de l'assemblée extraordinaire du 29 septembre 2008*

CONSIDÉRANT QUE l'ordre du jour est épuisé;

Il est proposé par: Manon Desnoyers, district 3
Appuyé par: Benoît Ricard, district 6
Et résolu:

QUE l'assemblée extraordinaire du 29 septembre 2008 est levée à 10h30.
ADOPTÉE

Pierre Mireault
Maire

Claude Arcoragi
Secrétaire-trésorier/directeur général